



# MAIRIE DE MEIGNEUX

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 décembre 2025

### COMpte RENDU

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de MEIGNEUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Véronique SAMSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

Présents : Véronique SAMSON, Pascal PATUREAU, Estelle BOUTONNET, Mario MENDES, Rosina CAPICCHIONI, Denis BARRAY, Laetitia CHAPELLE, Sandrine DESMAREST et Christophe CHAPELLE.

Absents excusés : Éric MARCHERAT (représenté par Mario MENDES) et Julien CASSATA.

Mme Rosina CAPICCHIONI a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : le 12 décembre 2025.

Mme le Maire ouvre la séance à 20h30.

### **2025-27 REMBOURSEMENT DE FRAIS EXCEPTIONNELS**

Concernant le site communal, Mme le Maire informe les conseillers que les abonnements pour la location du nom de domaine et celui du serveur arrivent à échéance. Afin de maintenir le service et de préserver le contenu, il est nécessaire de renouveler ces prestations.

Considérant qu'elles ne sont pas payables par mandat administratif et que la commune ne dispose pas de moyen de paiement, Mme le Maire propose de régler cette dépense en ligne avec sa carte bancaire personnelle. Elle fournira une facture de Lignes Web Services (LWS) des prestations d'un montant de 28.79€ TTC pour le nom de domaine et de 287.75€ TTC pour le serveur.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le remboursement des frais engagés par Mme le Maire.

## **2025-28 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L'ABRI-VOYAGEURS**

Une convention avait été signée avec le Département de Seine et Marne pour la mise à disposition d'un abribus, situé rue du Montois.

Arrivant à son terme, le Département propose le renouvellement de cette convention (5 ans).

Mme le Maire demande au Conseil Municipal son accord.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal donne, à l'unanimité, l'autorisation à Mme le Maire de signer cette convention.

## ***AFFAIRES DIVERSES***

- **Concernant la station d'épuration**

Mme le Maire indique qu'il est encore une fois nécessaire de procéder au désherbage du second niveau. Suite à la pollution subie il y a quelques mois et au disfonctionnement de l'arrosage les roseaux ont du mal à s'étoffer. C'est pourquoi, elle propose de refaire nettoyer le bassin au printemps et de planter de nouveaux roseaux dans cette zone rapidement.

Après recherche, cette plantation n'interviendrait qu'au printemps.

M. Denis BARRAY propose de continuer à assurer les relevés hebdomadaires de la station d'épuration pour les mois futurs.

- **Concernant les travaux de voirie**

Suite au passage de poids lourds rue de l'Auxence, occasionnant des dégradations lors de manœuvres, Mme le Maire a sollicité l'entreprise PAGOT afin de réparer la maçonnerie des trottoirs. Les travaux sont quasiment finalisés. De la grave a été remise au niveau des nids de poule.

- **Concernant l'organisation de l'assemblée délibérante**

Considérant le planning électoral de 2026, Mme le Maire propose de fixer les prochains conseils municipaux aux 13 février et 6 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Affichage le 22 décembre 2025